



Grigny, le 24 avril 2018

REMIS EN MAINS PROPRES

PREFECTURE DU VAL DE MARNE
Direction des affaires Générales et de
L'Environnement
3^{ème} bureau – Installations classées
21-29, avenue du Général de Gaulle
94038 CRETEIL Cedex

A l'attention de Monsieur Le Préfet du Val
de Marne

N/Réf : FLA/FR – 18-131
Chantier : T2B - L15

N° chantier : 1016.024.100
Objet : Dossier ICPE SMC
Contact : Mohammed ABDI (06 31 72 72 54)

Monsieur le Préfet,

Vous trouverez ci-joint, en 5 exemplaires (comprenant 1 format numérique), notre demande d'enregistrement pour une installation classée pour la protection de l'environnement, avec la prise en comptes des observations de la Mairie de Saint Maur.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugeriez utile,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Frédéric LAMOTTE
Directeur Grands Projets



P.J. : Dossier ICPE en 5 exemplaires papiers + 1 DVD
Copie : DRIEE
Groupement EIFFAGE – RAZEL BEC